## L'ANNEE LITURGIQUE par DOM GUERANGER

## LE CARÊME

## CHAPITRE III - PRATIQUE DU CARÊME.

Après avoir employé trois semaines entières à reconnaître les maladies de notre âme, à sonder la profondeur des blessures que le péché nous a faites, nous devons maintenant nous sentir préparés à la **pénitence** dont l'Église vient de nous ouvrir la carrière. Nous connaissons mieux la justice et la sainteté de Dieu et les dangers auxquels s'expose l'âme impénitente ; et pour opérer dans la nôtre un retour sincère et durable, nous avons rompu avec les vaines joies et les futilités du monde. La cendre a été répandue sur nos têtes ; et notre orgueil s'est humilié sous la sentence de mort qui doit s'accomplir sur nous.

Dans le cours de cette épreuve de quarante jours, si longue pour notre faiblesse, nous ne serons pas délaissés de la présence de notre Sauveur. Il semblait s'être dérobé à nos regards durant ces semaines qui ne retentissaient que des malédictions prononcées contre l'homme pécheur ; mais cette absence nous était salutaire. Il était bon pour nous d'apprendre à trembler au bruit des vengeances divines. « La crainte du Seigneur est le commencement de la sagesse! » (Ps. cx) ; et c'est parce que nous avons été saisis de terreur que le sentiment de la pénitence s'est réveillé dans nos âmes.

Maintenant, ouvrons les yeux et voyons. C'est l'Emmanuel Lui-même parvenu à l'âge d'homme, qui Se montre à nos regards de nouveau, non plus sous l'aspect de ce doux enfant que nous avons adoré dans Son berceau, mais semblable au pécheur, tremblant et S'humiliant devant la souveraine majesté que nous avons offensée, et auprès de laquelle II S'est fait notre caution. Dans l'amour fraternel qu'Il nous porte, voyant que la carrière de la pénitence allait s'ouvrir pour nous, Il est venu nous encourager par Sa présence et par Ses exemples. Nous allons nous livrer durant quarante jours au jeûne et à l'abstinence : Lui, l'innocence même, va consacrer le même temps à affliger Son corps. Nous nous séparons pour un temps des plaisirs bruyants et des sociétés mondaines : Il Se retire de la compagnie et de la vue des hommes. Nous voulons fréquenter plus assidûment la maison de Dieu et nous livrer à la prière avec plus d'ardeur : Il passera quarante jours et quarante nuits à converser avec Son Père, dans l'attitude d'un suppliant. Nous allons repasser nos années dans l'amertume de notre cœur et gémir sur nos iniquités : Il va les expier par la souffrance et les pleurer dans le silence du désert, comme s'Il les avait Lui-même commises.

Il est à peine sorti des eaux du Jourdain qu'll vient de sanctifier et de rendre fécondes, et l'Esprit-Saint Le pousse vers la solitude. L'heure est venue cependant pour Lui de Se manifester au monde ; mais auparavant, Il a un grand exemple à nous donner; et Se dérobant aux regards du Précurseur et de cette foule qui a vu la divine Colombe descendre sur Lui et entendu la voix du Père céleste, c'est vers le désert qu'll se dirige. A peu de distance du fleuve s'élève une montagne âpre et sauvage, que les âges chrétiens ont nommée depuis la montagne de la Quarantaine. De sa crête sauvage on domine les riantes plaines de Jéricho, le cours du Jourdain et le lac maudit qui rappelle la colère de Dieu. C'est là, au fond d'une grotte naturelle creusée dans la roche stérile, que le Fils de l'Éternel vient s'établir, sans autre société que les bêtes farouches qui ont choisi leur tanière en ces lieux où l'homme ne paraît jamais. Jésus y pénètre sans aucun aliment pour soutenir Ses forces humaines ; l'eau même qui pourrait le désaltérer manque dans ce réduit escarpé ; la pierre nue s'offre seule pour reposer Ses membres épuisés. Dans quarante jours, les Anges s'approcheront et viendront lui présenter de la nourriture.

C'est ainsi que le Sauveur nous précède et nous dépasse dans la voie sainte du Carême ; Il l'essaie et l'accomplit devant nous, afin de faire taire par Son exemple tous nos prétextes, tous nos raisonnements, toutes les répugnances de notre mollesse et de notre orgueil. Acceptons la leçon dans toute son étendue, et comprenons enfin la loi de l'expiation. Le Fils de Dieu, descendu de cette austère montagne, ouvre Sa prédication par cette sentence qu'll adresse à tous les hommes : « Faites pénitence; car le royaume des cieux approche » (Matth. IV, 17). Ouvrons nos cœurs à cette invitation, afin que le Rédempteur ne soit pas obligé de réveiller notre assoupissement par cette menace terrible qu'll fit entendre dans une autre circonstance : « Si vous ne faites pénitence, vous périrez tous! » (Luc, XIII, 3).

Or, la pénitence consiste dans la **contrition du cœur** et dans la **mortification du corps**; ces deux parties lui sont essentielles. C'est le cœur de l'homme qui a voulu le mal, et le corps a souvent aidé à l'accomplir. L'homme étant d'ailleurs composé de l'un et de l'autre, il doit les unir dans l'hommage qu'il rend à Dieu. Le corps doit participer aux délices de l'éternité ou aux tourments de l'enfer. Il n'y a donc point de vie chrétienne complète, ni non plus d'expiation valable, si dans l'une et l'autre il ne s'associe à l'âme.

Mais le principe de la véritable pénitence est dans le cœur : nous l'apprenons de l'Évangile par les exemples de l'Enfant prodigue, de la Pécheresse, du publicain Zachée, de saint Pierre. Il faut donc que le cœur rompe sans retour avec le péché, qu'il le regrette amèrement, qu'il l'ait en horreur et qu'il en fuie les occasions. Pour exprimer cette disposition, l'Écriture se sert d'une expression qui a passé dans le langage chrétien, et rend admirablement l'état de l'âme sincèrement revenue du péché ; elle l'appelle la Conversion. Le chrétien doit donc, durant le Carême, s'exercer à la pénitence du cœur et la regarder comme le fondement essentiel de tous les actes propres à ce saint temps. Néanmoins, cette pénitence serait illusoire, si l'on ne joignait l'hommage du corps aux sentiments intérieurs qu'elle inspire. Le Sauveur, sur la montagne, ne Se contente pas de gémir et de pleurer sur nos

péchés; Il les expie par la souffrance de Son corps; et l'Église, qui est son interprète infaillible, nous avertit que la pénitence de notre cœur ne sera pas reçue, si nous n'y joignons la pratique exacte de l'abstinence et du jeûne.

Quelle est donc **l'illusion** de tant de chrétiens honnêtes qui se flattent d'être irréprochables, surtout lorsqu'ils oublient leur passé ou qu'ils se comparent à d'autres, et qui, parfaitement contents d'eux-mêmes, ne songent jamais aux dangers de la **vie molle** qu'ils comptent bien mener jusqu'au dernier jour! Leurs péchés d'autrefois, ils n'y songent plus : ne les ont-ils pas sincèrement confessés ? La régularité selon laquelle ils vivent désormais n'est-elle pas la preuve de leur solide vertu ? Qu'ont-ils à démêler avec la justice de Dieu ? Aussi les voyons-nous solliciter régulièrement toutes les dispenses possibles dans le Carême. **L'abstinence les incommoderait ; le jeûne n'est plus compatible avec la santé, les occupations, les habitudes d'aujourd'hui.** On n'a pas la prétention d'être meilleur que tel ou tel qui ne jeûnent pas et ne font pas abstinence ; et comme on est incapable d'avoir même l'idée de suppléer par d'autres pratiques de pénitence à celles que l'Église prescrit, il en résulte que, **sans s'en apercevoir et insensiblement, on arrive à n'être plus chrétien**.

L'Église, témoin de cette effrayante décadence du sens surnaturel et redoutant une résistance qui accélérerait encore les dernières pulsations d'une vie qui va s'éteignant, élargit de plus en plus la voie des adoucissements. Dans l'espoir de conserver une étincelle de christianisme pour un avenir meilleur, elle préfère abandonner à la justice de Dieu Lui-même des enfants qui ne l'écoutent plus, lorsqu'elle leur enseigne les moyens de se rendre favorable cette justice dès ce monde ; et ces chrétiens se livrent à la sécurité la plus profonde, sans nul souci de comparer leur vie aux exemples de Jésus-Christ et des Saints, aux règles séculaires de la pénitence chrétienne.

Il est sans doute des **exceptions** à cette mollesse dangereuse ; mais qu'elles sont **rares**, dans nos villes surtout! Que de préjugés, que de vains prétextes, que d'exemples malheureux contribuent à **fausser les âmes**! Que de fois n'a-t-on pas entendu cette **naïve excuse** sortir de la bouche de ceux même qui se font honneur de leur titre de catholiques : qu'ils ne font pas abstinence, qu'ils ne jeûnent pas, parce que l'abstinence et le jeûne les gêneraient, les fatigueraient! Comme si l'abstinence et le jeûne avaient un autre but que d'imposer **un joug pénible** à ce corps de péché! (Rom. VI, 6) .En vérité, ces personnes semblent avoir perdu le sens ; et leur étonnement sera grand lorsque le Seigneur, au jour de Son jugement, les confrontera avec tant de pauvres musulmans qui trouvent chaque année en eux-mêmes le courage d'accomplir les rudes privations des quarante jours de leur Ramadan.

Mais serait-il même nécessaire de les confronter avec d'autres qu'avec eux-mêmes si incapables, pensent-ils, de supporter les abstinences et les jeûnes si réduits d'un Carême, tandis que Dieu les voit chaque jour s'imposer tant de fatigues bien autrement pénibles dans la recherche des intérêts et des jouissances de ce monde ? Que de santés usées dans des plaisirs au moins frivoles et toujours dangereux, et qui se fussent maintenues dans toute leur vigueur, si la loi chrétienne, et non le désir de plaire au monde, eût réglé et dominé la vie. Mais le relâchement est tel, que l'on ne conçoit aucune inquiétude, aucun remords ; on renvoie le Carême au Moyen-Age, sans faire même attention que l'indulgence de l'Église en a proportionné les observances à notre faiblesse physique et morale. On a conservé ou reconquis, par la miséricorde divine, la foi de ses pères ; et l'on ne s'est pas ressouvenu encore que la pratique du Carême est un signe essentiel de catholicisme, et que la Réforme protestante du xv'è siècle a eu pour un de ses traits principaux et a écrit sur son drapeau l'abolition de l'abstinence et du jeûne.

Mais, dira-t-on, n'y a-t-il pas des dispenses légitimes ? Assurément, il en est, et, dans ce siècle d'épuisement général, beaucoup plus que dans les âges précédents. Mais que l'on prenne garde à l'illusion. Si vous avez des forces pour supporter d'autres fatigues, pourquoi n'en auriez-vous pas pour remplir le devoir de l'abstinence ? Si la crainte d'une légère incommodité vous arrête, vous avez donc oublié que le péché ne sera pas remis sans l'expiation. Le jugement des hommes de l'art, qui prédisent un affaiblissement de vos forces comme la suite du jeûne, peut être fondé en raison ; la question est de savoir si ce n'est pas précisément cette mortification de la chair que l'Église vous prescrit dans l'intérêt de votre âme. Mais admettons que la dispense soit légitime, que votre santé encourrait un risque véritable, que vos devoirs essentiels souffriraient, si vous observiez à la lettre les prescriptions de l'Église ; dans ce cas, songez-vous à substituer d'autres œuvres de pénitence à celles que vos forces ne vous permettent pas d'entreprendre ? Éprouvez-vous un vif regret, une confusion sincère de ne pouvoir porter avec les vrais fidèles le joug de la discipline quadragésimale ? Demandez-vous à Dieu la grâce de pouvoir, une autre année, participer aux mérites de vos frères, et accomplir avec eux ces saintes pratiques qui doivent être le motif de la miséricorde et du pardon ? S'il en est ainsi, la dispense ne vous aura pas été nuisible ; et quand la fête de Pâques conviera les fidèles enfants de l'Eglise à ses joies ineffables, vous pourrez vous joindre avec confiance à ceux qui ont jeûné; car si la faiblesse de votre corps ne vous a pas permis de les suivre extérieurement dans la carrière, votre cœur est demeuré fidèle à l'esprit du Carême.

Que de choses nous aurions à dire encore sur les **illusions** dont se berce la **mollesse** de nos jours, quand il s'agit du jeûne et de l'abstinence! Il n'est pas rare de rencontrer des chrétiens qui remplissent le devoir pascal, qui se font honneur d'être enfants de l'Église catholique, et chez lesquels la notion même du Carême a totalement péri. Ils en sont venus à n'avoir pas même une idée précise de l'abstinence et du jeûne. Ils ignorent que ces deux éléments du Carême sont tellement distincts, que la dispense de l'un n'emporte en aucune façon celle de l'autre. Si, pour une raison fondée ou non, ils ont obtenu l'exemption de l'abstinence, il ne leur vient pas même en pensée que l'obligation de pratiquer le jeûne durant quarante jours est demeurée tout entière; de même, si on leur a accordé l'exemption du jeûne, ils en concluent qu'ils peuvent faire servir sur leur table toute sorte d'aliments : tant est grande la confusion qui règne de toutes parts; tant sont rares les exemples d'une parfaite exactitude aux ordonnances et aux traditions de l'Église.

Nous n'avons en vue, en écrivant ces pages, que les lecteurs chrétiens qui nous ont suivi jusqu'ici ; mais que serait-ce si nous venions à considérer le résultat de la suspension des saintes lois du Carême sur la masse des populations, principalement dans les villes ? Comment nos publicistes catholiques, qui ont éclairé tant de questions, n'ont-ils pas insisté sur les tristes effets que produit dans la société la cessation d'une pratique qui, rappelant chaque année le besoin de l'expiation, maintenait plus que toute autre institution le sentiment du bien et du mal ? Il ne faut pas réfléchir longtemps pour comprendre la supériorité d'un peuple qui s'impose, durant guarante jours chaque année, une série de privations, dans le but de réparer les violations qu'il a commises dans l'ordre moral, sur cet autre peuple qu'aucune époque de l'année ne ramène aux idées de réparation et d'amendement. Et s'il faut en venir à examiner la question au point de vue de l'hygiène, n'est-il pas évident que cette profusion de nourriture animale, sans laquelle on prétend que les habitants des villes ne pourraient plus désormais se soutenir, loin d'avoir fortifié la race, ne fait que l'affaiblir de jour en jour ? Nous ne craignons pas de le dire, un temps viendra où les économistes sonderont cette plaie qui s'aggrave chaque jour, et déclareront que le seul moyen de relever l'affaiblissement qui se déclare toujours plus sensible à chaque nouvelle génération, est d'introduire dans l'alimentation des hommes une plus grande proportion de l'élément végétal, et de suspendre quelquefois la nourriture animale qui, devenue exclusive, altère de plus en plus le sang européen. Où trouve-t-on aujourd'hui des santés qui résistent, si ce n'est dans nos campagnes, où les végétaux forment le principal de la nourriture de l'homme, et particulièrement chez nos populations rurales de la Bretagne et de la Vendée, où l'abstinence quadragésimale, et souvent même le jeûne, sont encore fidèlement observés par le grand nombre, malgré les fatigues occasionnées par des travaux qui légitimeraient bien plutôt la dispense que les tièdes incidents de la vie molle et insignifiante de nos cités?

Que les enfants de l'Église raniment donc leur courage ; qu'ils aspirent à cette paix de la conscience qui n'est assurée qu'à l'âme vraiment pénitente. L'innocence perdue se recouvre par l'humble aveu de la faute, quand il est accompagné de l'absolution du prêtre ; mais le fidèle doit se garder de ce dangereux préjugé, qu'il ne resterait plus rien à faire après le pardon. Rappelons-nous cet avertissement si grave de l'Esprit-Saint dans l'Écriture : « Ne sois jamais sans crainte au sujet du péché qui t'a été pardonné » (Eccli. v. 5). La certitude du pardon est en raison du changement du cœur ; et l'on peut d'autant mieux se laisser aller à la confiance, que l'on sent constamment le regret des péchés et l'empressement à les expier toute sa vie. « Nul ne sait s'il est digne d'amour ou de haine », dit encore l'Écriture (Eccle. IX. 1) ; mais celui-là peut espérer être digne d'amour, qui sent en lui-même que l'esprit de pénitence ne l'a pas abandonné.

Entrons donc avec résolution dans la voie sainte que l'Église ouvre devant nous, et fécondons notre jeûne par les deux autres moyens que Dieu nous propose dans les saints Livres : la Prière et l'Aumône. De même que sous le nom de Jeûne, l'Église entend toutes les œuvres de la mortification chrétienne ; sous le nom de la Prière elle comprend tous les pieux exercices par lesquels l'âme s'adresse à Dieu. La fréquentation plus assidue de l'Église, l'assistance journalière au saint Sacrifice, les lectures pieuses, la méditation des vérités du salut et des souffrances du Rédempteur, l'examen de la conscience, l'usage des Psaumes, l'assistance aux prédications particulières à ce saint temps, et surtout la réception des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, sont les principaux moyens par lesquels les fidèles peuvent offrir au Seigneur l'hommage de la prière.

L'Aumône renferme toutes les œuvres de miséricorde envers le prochain : aussi les saints Docteurs de l'Église l'ont-ils unanimement recommandée comme le complément nécessaire du Jeûne et de la Prière pendant le Carême. C'est une loi établie de Dieu, et à laquelle II a daigné Lui-même Se soumettre, que la charité exercée envers nos frères, dans le but de Lui plaire, obtient sur Son cœur paternel le même effet que si elle s'exerçait directement envers Lui-même. Telle est la force et la sainteté du lien par lequel II a voulu unir les hommes entre eux ; et de même qu'll n'accepte pas l'amour d'un cœur fermé à la miséricorde, de même II reconnaît pour véritable et comme se rapportant à Lui, la charité du chrétien qui, soulageant son Frère, rend hommage au lien sublime par lequel tous les hommes s'unissent dans une même famille dont Dieu est le père. C'est par ce sentiment que l'aumône n'est plus seulement un acte d'humanité, mais s'élève à la dignité d'un acte de religion qui monte directement à Dieu et apaise Sa justice.

Rappelons-nous la dernière recommandation du saint Archange Raphaël à la famille de Tobie, au moment de remonter au ciel : « La prière accompagnée du jeûne et de l'aumône vaut mieux que tous les trésors ; l'aumône délivre de la mort, efface les péchés, ouvre la miséricorde et la vie éternelle » (Tob. XII. 8. 9) La doctrine des Livres Sapientiaux n'est pas moins expresse : « De même que l'eau éteint le feu le plus ardent, ainsi l'aumône détruit le péché (Eccli III, 33). Renferme ton aumône dans le sein du pauvre, et elle priera pour que tu sois délivré du mal » (Eccli. XXIX. 15). Que ces consolantes promesses soient toujours présentes à la pensée du fidèle, mais plus encore dans le cours de la sainte Quarantaine ; et que le pauvre qui jeûne toute l'année s'aperçoive qu'il est aussi un temps où le riche s'impose des privations. Une vie plus frugale produit ordinairement le superflu, relativement aux autres temps de l'année ; que ce superflu serve au soulagement de Lazare. Rien ne serait plus contraire à l'esprit du Carême que de rivaliser en luxe et en dépenses de table avec les saisons où Dieu nous permet de vivre selon l'aisance qu'il nous a donnée. Il est beau que, dans ces jours de pénitence et de miséricorde, la vie du pauvre devienne plus douce, en proportion de ce que celle du riche participe davantage à la frugalité et à l'abstinence qui sont le partage de la plupart des hommes. C'est alors que pauvres et riches se présenteront avec un sentiment vraiment fraternel à ce solennel banquet de la Pâque que le Christ ressuscité nous offrira dans quarante jours.

Enfin, il est un dernier moyen d'assurer en nous les fruits du Carême : c'est l'esprit de retraite et de sépara-

tion du monde. Les habitudes de ce saint temps doivent trancher en toutes choses sur celles du reste de l'année ; autrement l'impression salutaire que nous avons reçue, au moment où l'Église imposait la cendre sur nos fronts, se dissiperait en peu de jours. Le chrétien doit donc faire trêve aux vains amusements du siècle, aux fêtes mondaines, aux réunions profanes. Quant à ces spectacles pervers ou amollissants, à ces soirées de plaisirs qui sont l'écueil de la vertu et le triomphe de l'esprit du monde, si dans aucun temps il n'est permis au disciple de Jésus-Christ de s'y montrer autrement que par position et par nécessité, comment pourrait-on y paraître en ces jours de pénitence et de recueillement, sans abjurer en quelque sorte son titre de chrétien, sans rompre avec tous les sentiments d'une âme pénétrée de la pensée de ses fautes, et de la crainte des jugements de Dieu ? La société chrétienne n'a plus aujourd'hui, durant le Carême, cet extérieur si imposant de deuil et de sévérité que nous avons admiré dans les siècles de foi ; mais de Dieu à l'homme et de l'homme à Dieu, rien n'est changé. C'est toujours la grande parole : « Si vous ne faites pénitence, vous périrez tous ». Aujourd'hui, il en est peu qui prêtent l'oreille à cette parole; et c'est pourquoi beaucoup périssent. Mais ceux sur qui tombe cette parole doivent se souvenir des avertissements que nous donnait le Sauveur Lui-même, au Dimanche de la Sexagésime. Il nous disait qu'une partie de la semence est foulée sous les pieds des passants, ou dévorée par les oiseaux du ciel ; une autre desséchée par l'aridité de la pierre qui la reçoit ; une autre enfin étouffée par des épines. N'épargnons donc aucun soin, afin de devenir cette bonne terre dans laquelle la semence non seulement est reçue, mais fructifie au centuple pour la récolte du Seigneur qui approche.

En lisant ces pages dans lesquelles nous avons tâché de rendre la pensée de l'Église telle qu'elle nous est exprimée, non seulement dans la Liturgie, mais dans les canons des Conciles et dans les écrits des saints Docteurs, plus d'un de nos lecteurs se sera pris à regretter de plus en plus la douce et gracieuse poésie dont l'année liturgique se montrait empreinte durant les quarante jours où nous célébrâmes la naissance de l'Emmanuel. Déjà le temps de la Septuagésime est venu jeter son voile sombre sur toutes ces riantes images ; et voici que nous sommes entrés dans un désert aride, semé d'épines, et sans eaux jaillissantes. Ne nous en plaignons pas cependant; la sainte Église connaît nos vrais besoins, et veut y satisfaire. Pour approcher du Christ enfant, elle n'a demandé de nous que la légère préparation de l'Avent, parce que les mystères de l'Homme-Dieu n'étaient encore qu'à leur début.

Beaucoup sont venus à la crèche avec la simplicité et l'ignorance des bergers de Bethléem, ne connaissant pas suffisamment encore ni la sainteté du Dieu Incarné, ni l'état dangereux et coupable de leurs âmes ; mais aujour-d'hui que le Fils de l'Éternel est entré dans la voie de la pénitence, quand bientôt nous allons Le voir en proie à toutes les humiliations et à toutes les douleurs sur l'arbre de la croix, l'Église nous enlève à notre ignorante sécurité. Elle nous dit de frapper nos poitrines, d'affliger nos âmes, de mortifier nos corps, parce que nous sommes pécheurs. La pénitence devrait être le partage de notre vie entière ; les âmes ferventes ne l'interrompent jamais ; du moins est-il juste et salutaire pour nous d'en faire enfin l'essai, en ces jours où le Sauveur souffre au désert, en attendant qu'll expire sur le Calvaire. Recueillons encore de Lui cette parole qu'll dit aux femmes de Jérusalem qui pleuraient sur Son passage, au jour de Sa Passion : « Si l'on traite ainsi le bois vert, que fera-t-on du bois sec ? » (Luc. XXIII, 31). Mais, par la miséricorde du Rédempteur, le bois sec peut reprendre sève et échapper au feu.

Telle est l'espérance, tel est le désir de la sainte Église, et c'est pour cela qu'elle nous impose le joug du Carême. En parcourant avec constance cette voie laborieuse, nous verrons peu à peu la lumière briller à nos regards. Si nous étions loin de Dieu par le péché, ce saint temps sera pour nous la vie purgative, comme parlent les docteurs mystiques; et nos yeux s'épureront afin de pouvoir contempler le Dieu vainqueur de la mort. Si déjà nous marchons dans les sentiers de la vie illuminative; après avoir sondé si utilement la profondeur de nos misères, au Temps de la Septuagésime, nous retrouvons maintenant Celui qui est notre Lumière; et si nous avons su le voir sous les traits de l'Enfant de Bethléem, nous Le reconnaîtrons sans peine dans le divin Pénitent du désert, et bientôt dans la victime sanglante du Calvaire.